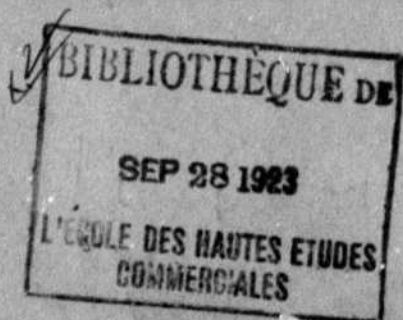


24e ANNEE

JUILLET 1923



LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

M. Léon Lorrain	95	La consommation du miel	100
Les chemins de fer	95	Travaux de la Chambre	100
Est-ce que je suis capable de faire de l'argent dans l'agriculture	97	L'offre et la demande	103

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

83, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux
Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBURG
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

Adresse télégraphique: "Enicar"

WHITE STAR-DOMINION LINE

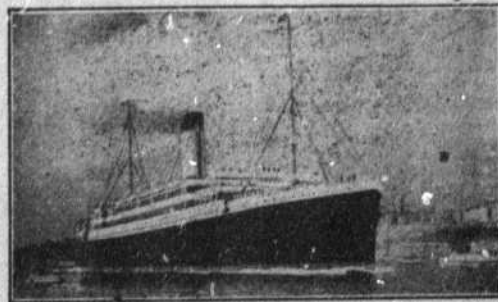
ROUTE DU SAINT-LAURENT

MONTREAL-QUEBEC-LIVERPOOL (En été)
PORTLAND Me-LIVERPOOL (En hiver)

BREME - CHERBOURG - SOUTHAMPTON - HALIFAX

Billets de connaissance circulaires de Paris, le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Herau Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Yviroud et Cie, Lyon; A. Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris, The American Travel & Transport Agency; A. LePont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 83 rue St-Jacques.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1923-1924

PRESIDENT:

M. JOSEPH ETHIER, 97, rue Saint-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT:

M. JOSEPH DAoust, 49, Carré Victoria.

TRESORIER:

M. RAOUL-O. GROTHE, 556, Boul. St-Laurent.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, 328, Notre-Dame Ouest.

SECRETARIE PRO TEM:

M. J.-C. GROVES-CONTANT, 76, St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Ethier, Isale Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélar Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

CONSEILLERS:

MM. Beaubien Joseph, Prés. Frontenac Breweries Ltd., Ave Casgrain.
Cardin Israël, Directeur et sec.-trés. P.-P. Martin & Cie, 50, St-Paul Ouest.
Debien J.-A., Prés. Ass. des épiciers, 112, Avenue du Parc.
Desaulniers J.-V., courtier en immeubles, 96, rue St-Jacques.
Lubeau, J.-Geo., Dir. et Gérant Merchants & Employers Guarantee & Accident Co., 18, rue St-Denis.
Fontaine Emile-F., dir.-gér. "Agence can. de Pub.", 284, Lagachetière Ouest.
Fortier Hector-F., Les Usines chimiques du Canada, 42, rue Grothé.
Gariépy Edouard, dir. "Granger Frères Ltée", 43, Notre-Dame Ouest.

MM. Gervais J.-P., march. de nouveautés, 299, Ste-Catherine Est.
Gravel C.-E., adm. de successions, 50, Notre-Dame Ouest.
Laberge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Laferté J.-A., march. de bois, 97, rue St-Jacques.
Lanthier Raoul, V.-P. Kingsbury Footwear Ltd. 675, LaSalle.
Laureys Henry, dir. Ecole des Hautes Etudes Comm., Ave Viger.
Lymburner L.-M., industriel, 93, Notre-Dame Est.
Morin J.-E., Prop. P. Poulin Ltée, 39, marché Bonsecours.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie, 18, rue Bonsecours.
Racine C.-E., courtier en douanes, 121, Board of Trade Bldg.
Trudeau Théo., Prés. Trudeau Carriage Co., 266 rue Visitation.
Rolland J.-Pierre, dir. "Cie de Papier Rolland Ltée", 142 St-Paul Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormidas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 584 St-Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 211, rue Notre-Dame Est.
L.-E. Geoffrion, financier, 9, Notre-Dame Ouest.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 560 Av. Davaar, Out.
Damase Masson, ancien négociant, St-Laurent, P.Q.
C.-H. Catell, ancien industriel, 626, Ave de l'Hôtel de Ville.
Isale Préfontaine, financier, 36, St-Jacques.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 511 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1118, rue Notre-Dame Ouest.
Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 296 Avenue Papineau.
Frank Pausé, march. de bois, 226, avenue Green.
Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 150 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 328, rue Notre-Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 120, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2145, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, 108, rue St-Frs-Xavier.
Jos. Filiatrault, 423, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 10, De Bresoles.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1923-1924

Affaires municipales:—M. J.-V. Desaulniers, président; MM. Jos. Beaubien, J.-O. Labrecque, S. Ouimet, Alex. Prud'homme.

Agriculture et colonisation:—M. Adélar Fortier, président; MM. le Dr T.-A. Brisson, L.-M. Cornélien, Dr F.-T. Daubigny, J.-E. Morin.

Cuir et peaux:—M. Alfred Lambert, président; MM. Emile Corheil, L.-E. Gauthier, Raoul Lanthier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—M. Ed. Montpetit, président; MM. Louis Bourgoïn, Ed. Gariépy, P. LeCointe, Henri Yau.

Épicerie et produits alimentaires:—M. Wilfrid Archambault, président; MM. J.-A. Debien, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Raymond.

Expansion du commerce:—M. Henry Laureys, président; MM. J.-N. Cabana, C.-E. Gravel, L.-N. Patenaude, Frank Pausé.

Expositions et musées:—M. Ludger Gravel, président; MM. Alcide Chaussé, F.-E. Fontaine, Pierre Rolland, Arthur Vincent.

Finances:—M. Joseph Daoust, président; MM. Paul Joubert, Raoul Grothé, L.-M. Lymburner, Jos. Quintal.

Législation:—Hon. N. Pérodeau, président; MM. J.-Geo. Dubeau, F.-C. Laberge, L.-A. Lavallée, Rod. Tourville.

Industrie minière, forestière et hydro-électrique:—M. J.-A. Laferté, président; MM. J.-P. Dupuis, Avila Dufort, Rolland Préfontaine, Alfred Roy.

Nouveautés:—M. Israël Cardin, président; MM. Armand Dupuis, Jos. Filiatrault, J.-P. Gervais, A.-H. Hardy.

Produits chimiques:—M. Hector-F. Fortier, président; MM. J.-A.-M. Charbonneau, Jos. Contant, Arthur Décary, J.-G.-A. Filion.

Quincaillerie et métaux:—M. Théo. Trudeau, président; MM. J. Alfred Barrette, Alf. Jeannotte, Tel. L. tourelle, Aquila Legris.

Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones:—M. C.-H. Catell, président; MM. Jos. Fortier, C.-E. Racine, Arthur Surveyor, J.-A. Trudeau.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

**La Corporation de Garantie de
Titres et de Fiducie du Canada**

Capital souscrit \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MAETIER
J. N. DUPUIS	WALTER MOLSON
SIR GEORGE GARNEAU	SIR WILLIAM PRICE
AIME GEOFFRION	DONAT RAYMOND
SIR CHARLES GORDON	HON. J. M. WILSON

IMMEUBLE BANQUE D'OTTAWA, 224 rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6803

**La Société d'Administration
Générale**

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit:	\$500,000
Capital payé:	\$125,000
Méserve et profit non distribués:	\$214,133-63
Fonds administrés:	\$14,505,119 16

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-
COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VOUTES DE SURETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., Montréal, Prés.
MARTIAL CHEVALIER, Montréal, Vice-Président.
J. O. GRAVEL, Montréal.
A. TURBETTINI, Paris, France.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C. R., Montréal.
NAPOLEON LAVOIE, Québec.
J. A. RICHARD, L.L.D., Montréal.
G. N. MONCEL, Montréal.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

Tél. Main 2557



**SUPERFINE
LINEN RECORD**

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qué

Ouverture des Classes

Notre rayon de livres classiques et de matériel
scolaire est reconnu comme étant le plus complet de
la province et comprend tous les ouvrages ou articles
en usage dans les maisons d'éducation française.

Cartes géographiques, Globes terrestres.
Tableaux muraux d'histoire, de sciences.
Musées, Tableaux noirs, Baguettes, Brosses, Craie.
Cahiers d'écritures, d'exercices, de dessin.
Articles et papier à dessin, Peinture à l'eau.
Ardoises, Éponges, Cloches à main, Signaux.
Alguiseurs, Coffrets, Règles, Canifs, Visières.
Sacs d'écoles, Valises pour écoliers, Courroies.
Crayons, plumes et encres de toutes sortes.
Livres spéciaux pour Commissions Scolaires.

Catalogues

suivants envoyés sur demande:

*Classiques canadiens.
Classiques français.
Fournitures de classe.
Pièces de théâtre.*

GRANGER FRERES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Le numéro.....10
Abonnement—Un an.....\$1.00

MONTREAL, JUILLET 1923

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

M. Léon Lorrain

Nous regrettons sincèrement d'avoir à annoncer aux membres que M. Léon Lorrain, qui était depuis plus de huit ans secrétaire de la Chambre de commerce, vient de nous quitter pour entrer à la Banque d'Hochelaga où il exercera ses talents comme chef de publicité.

La Chambre de commerce perd l'un de ses plus compétents, sinon le plus compétent des secrétaires qui se sont succédé en office. D'une urbanité toute française, d'un commerce agréable et sûr, M. Lorrain ne laisse que des amis chez ceux avec qui il est venu en contact de par sa position officielle.

A notre ex-collègue nous disons: Que de nombreuses années de bonheur et de prospérité vous soient données; que si la Chambre de commerce perd un excellent secrétaire, par contre, la Banque d'Hochelaga fait une très bonne acquisition.

Les Chemins de Fer

Par M. C. H. CATELLI,
Ex-Président de notre Chambre.

Pour avoir une idée du développement des chemins de fer, nous devons nous reporter en arrière et chercher l'origine de la vapeur. Le premier qui a trouvé une force en chauffant de l'eau, c'est un Père Jésuite, le Père Leurechon en 1626. Vinrent ensuite un architecte, Giovanni Branca, qui chercha à utiliser la vapeur en 1629, puis le Père Wircher en 1641 et le Marquis de Worchester en 1663.

Denis Papin avait en 1688 préparé un plan de voiture mue par la vapeur, il passa en Angleterre en 1679 et s'associa avec Robert Boyle, mécanicien; on le retrouve à Venise en 1684. Il revint en Angleterre en 1707 sans avoir accompli son dessein.

En 1913, un jeune anglais nommé Humphrey Potter découvrit les valves à tiroirs mues par la machine même.

En 1763, Joseph Cugnot, construit un char à trois roues avec un moteur à vapeur, mais en 1770, lors de son essai, le char alla donner contre un mur de l'arsenal de Paris et on abandonna le projet.

En 1786, Olivier Evans s'adresse au Congrès de la Pensylvanie pour avoir le droit de faire circuler des voitures mues par la vapeur. On disait: "Ce pauvre Olivier n'a pas la tête saine". En 1797,

Evans s'adresse à la législature du Maryland. Les législateurs n'ajoutant pas foi à cette demande, l'ont accordée, mais en la faisant accompagner ironiquement de la remarque suivante: "Vu que cela ne peut faire ni bien ni mal, elle ne nuira à personne". Cette permission équivoque n'était pas de nature à encourager les capitalistes. Il écrivit à Londres, mais on lui répondit que personne n'ajoutait foi à ses idées.

Un ingénieur d'une certaine renommée présente en 1780 un mémoire à la Société Philosophique de Philadelphie et il essaie de prouver que jamais une voiture ne pourrait rouler par l'action de la vapeur. Heureusement pour son crédit, la Société ne laissa pas imprimer cette assertion.

Cependant les idées d'Olivier Evans n'étaient pas demeurées sans écho en Angleterre où il avait envoyé ses plans.

Deux mécaniciens Trevithich et Vivian construisirent en 1801 des machines à haute pression d'après ses plans. Ces messieurs construisirent une voiture à passagers, mais bientôt ils reconnurent leur impuissance, et renoncèrent à la placer sur la route, mais résolu à tier parti de leur travail, ils construisirent une autre voiture qui marcha sur des rails pour l'exploitation des mines. On ne soupçonnait pas alors les prodiges que l'étude devait faire sortir un jour de cette entreprise à demi abandonnée, personne ne pouvant alors prévoir que cette machine imparfaite reléguée à un service obscur (desservir les mines à charbon) devait un jour révolutionner tout notre système de transport à locomotion.

On ignore à quelle époque l'idée des lisses en bois fut mise en pratique, mais on trouve un ouvrage publié en 1696, "La vie de Lord Keepernorth", qui fait connaître l'existence de ces lisses pour l'exploitation des mines de Newcastle. "Le transport, dit l'auteur de cet ouvrage, s'effectue sur des rails en bois posés parallèlement le long de la route depuis la mine jusqu'à la rivière. Il résulte de là une facilité de transport qui procure un avantage immense au négociant".

Le peu de résistance des rails en bois fit naître l'idée de revêtir le bois de bandes de fer. Ainsi modifié, ce système, bien qu'imparfait, fut conservé pendant 60 ans sans altération. Aux madriers ferrés, on substitua les rails coulés en fonte en 1738. En 1768, William Reynolds construisit une grande fonderie de rails en fonte à Colebrook Dale. Ces rails avaient une rainure pour maintenir les roues des chars. En 1789, Jessop remplace les rails à rebord par les rails droits. De 1789 à 1811, tous les

rails posés en Angleterre le furent d'après ce principe.

La fabrication du fer ayant acquis des perfectionnements qui eurent pour effet de baisser beaucoup le prix de ce métal, la malléabilité et la ténacité du fer comparé à la fonte offraient des conditions précieuses pour les rails des chemins de fer. C'est Georges Stephenson qui adopta le premier les rails de fer.

L'opinion des ingénieurs était que les roues glisseraient sur les rails et perdraient leur force; de fait Trevithich et Vivian, dans un mémoire à ce sujet écrivent: "Entre deux surfaces planes, l'adhésion est trop faible, les voitures sont exposées à glisser et la force d'impulsion est perdue". Cette idée inexacte adoptée par tous les ingénieurs constitua de ce moment l'obstacle devant lequel la science des chemins de fer resta stationnaire.

Cette erreur des savants fournit un exemple des conséquences fâcheuses auxquelles peut conduire une opinion théorique formée hors de la pratique. Aussi pendant longtemps, tous les ingénieurs se sont appliqués à surmonter une difficulté imaginaire.

En 1811, Blenkinsop construisit une locomotive avec des roues dentelées. Ces roues, par leur frottement, offraient de la résistance et une grande usure; cependant, elle servit douze années.

En 1813, Brunton inventa la locomotive à bécilles, mais il y avait dans cette combinaison de quoi briser en mille pièces la machine par ses secousses; un accident arrêta ses essais.

En 1814, la locomotive dessinée par Blakett sortait des ateliers de G. et R. Stephenson.

En 1815, Stephenson améliora son système jusqu'en 1825, mais ces locomotives ne produisaient pas assez de vapeur pour leur faire parcourir de longues distances. C'est la chaudière tubulaire qui révolutionna tout le système. Cette découverte est due à un ingénieur français, Marc Séguin. Frappé de l'insuffisance de la vapeur, M. Séguin fait poser des tubes dans une chaudière. L'air surchauffé du foyer traversant ces tubes, donna un développement considérable de la vapeur, et la locomotive acquit une vitesse de 12 lieues à l'heure.

En 1826, M. Séguin fit breveter sa locomotive à chaudière tubulaire. Ce nouveau système fut adopté par Stephenson en 1830 et ce modèle de chaudière existe encore de nos jours. En disant que Stephenson fabriqua sa locomotive en utilisant un ensemble de découvertes heureuses de divers ingénieurs, je ne prétends pas diminuer sa gloire ni la reconnaissance que lui doit la postérité. C'est Georges Stephenson qui créa les chemins de fer à grande vitesse qui ont servi de modèle aux chemins de fer de l'Europe.

Sans aucune instruction primaire, par la seule puissance de son intelligence, il atteignit en peu de temps le sommet des hiérarchies industrielles les plus élevées.

Stephenson avait un fils qu'il s'associa et c'est grâce à l'expérience du père et aux études théoriques de son fils Robert, que nous devons la construction de la fusée, première locomotive à grande vitesse.

La création du chemin de fer Liverpool à Manchester est la période la plus importante des chemins de fer. Au commencement du 18e siècle, on lisait sur les murs de Londres l'affiche suivante: "A partir du 18 avril 1707, ceux qui désireront aller de Londres à York ou de York à Londres sont priés de se rendre à l'hôtel du "Cygne Noir" dans Holborne, Londres, ou dans Cookney à York; ils y trouveront une diligence qui part de Londres les lundis, mercredis et vendredis, et accomplit le voyage en 4 jours, si Dieu le veut". Ce voyage se fait aujourd'hui en quelques heures.

L'histoire des chemins de fer nous montre combien les inventions les plus merveilleuses rencontrent même chez les esprits les plus éclairés, de l'opposition.

Les Anglais, peuple pratique, ont saisi la portée de cette découverte et sans hésitation l'ont appliquée à l'exploitation industrielle. C'est en 1820 que l'on employa pour la première fois la locomotive au transport des marchandises, et en 1829, grâce à la chaudière Séguin appliquée par Stephenson à la Fusée, on transporta les passagers à grande vitesse de Manchester à Liverpool. G. Stephenson eut à lutter contre les préjugés du temps. On disait que les chemins de fer tueraient les passagers que la fumée rendrait impossible la végétation, que le bruit éloignerait la population, que la locomotive occasionnerait des incendies, etc., etc.

Le Duc de Wellington ne se décida à voyager en chemin de fer qu'en 1842, et c'est en 1843 que Sa Majesté la Reine Victoria osa tenter son premier voyage en chemin de fer. En 1858, Cavour, ce grand homme d'Etat italien, venait de Turin à Paris en voiture, tant il redoutait les chemins de fer.

En France, de 1830 à 1835, les inquiétudes commerciales, les émeutes de Paris ont arrêté l'essor des chemins de fer. Le chemin de fer de la Méditerranée fut le premier mis l'étude en 1835 par Michel Chevalier et son émule Pereyre.

M. Thiers, Ministre des Travaux Publics, disait que ce mode de transport avait quelque avantage pour les courtes distances, mais qu'il était impraticable pour les longs trajets.

M. Perdonnet demanda au gouvernement les pouvoirs législatifs pour construire un chemin de fer de Paris à Rouen. M. Thiers lui fit cette réponse: "Moi, demander à la Chambre de vous concéder le chemin de fer de Rouen! Je m'en garderais bien, on me jetterait en bas de la tribune. Le fer est trop cher en France, s'écria le Ministre des Finances". "Les tunnels seront nuisibles à la santé des voyageurs, affirma M. Arago". Cette objection d'Arago, venant d'un homme placé à la tête de

la science parlant de la tribune de la Chambre, caractérise bien les préjugés d'alors contre les chemins de fer en France.

Le 14 juin 1836, Arago, de la tribune de la Chambre, fait un long discours contre les chemins de fer, citant les dangers des tunnels résultant de la différence des températures; il expliquait que dans le tunnel la température serait de 30 à 36 degrés, tandis qu'en plein air, elle serait de 115 degrés. Comme homme de science, il fit un tableau saisissant de maux sans nombre: fluxions de poitrine, rhumes, rhumatismes entraînant les plus tristes conséquences pour les générations futures, et il parle aussi des dangers d'une explosion dans le tunnel; il termina en conjurant ses collègues de voter contre et il s'écria: "J'ai fait mon devoir en vous dénonçant tous ces dangers, à vous je remets le sort de ces projets de loi".

En Belgique, ce fut en 1839 qu'on inaugura le premier chemin de fer de Bruxelles à Malines. En Hollande, ce fut en 1845 que fut ouverte la première ligne, et en Allemagne de 1836 à 1840 par un ingénieur français, Von Denis.

En Amérique, c'est en 1825 qu'on a construit le Quincy & Boston, le Baltimore & Ohio en 1832.

Au Canada, le chemin de fer Saint-Laurent et Lac Champlain, reliant Laprairie et Saint-Jean, a été mis en opération le 21 juillet 1836.

La Compagnie de chemins de fer du Grand Tronc du Canada a commencé ses opérations en 1847.

(L'auteur du présent article a en sa possession des certificats du capital-actions du Saint-Laurent & Lac Champlain).

Les chemins de fer ne datent que de 1830 et déjà ils ont entraîné une dépense de plus de 40 milliards de francs en Europe (8 milliards de dollars).

En Amérique, l'établissement des chemins de fer a coûté un excédent de capital dépassant 9 milliards de dollars. Ces chiffres témoignent éloquemment de l'importance de l'administration des chemins de fer tant en Europe qu'en Amérique.

Le Canada possède un système de chemins de fer supérieur à tout ce que j'ai encore vu dans mes voyages à travers l'Europe et même aux Etats-Unis. Nos grandes lignes transcontinentales dévorant l'espace (75 milles à l'heure), traversant tout un continent sans changer de wagon, voyageant avec tout le luxe et le confort des meilleurs hôtels, recevant durant le parcours les nouvelles du monde entier, transmises télégraphiquement par la Compagnie, à sa clientèle de passagers, font honneur à l'esprit d'entreprise de cette grande Compagnie, le "Pacifique Canadien" (The Canadian Pacific Railway Co.).

Nous avons un deuxième transcontinental qui ne cède en rien sous le rapport du confort aux lignes existantes. Mais tous ces efforts, hélas! ces études à peine finies, sont maintenant menacés par un

concurrent: l'électricité, qui tente à supplanter la vapeur. Lequel de ces deux agents sortira victorieux de la lutte? L'avenir nous le dira. En attendant, on a déjà appliqué l'électricité pour le convoi des voyageurs rentrant en gare centrale à New-York. On prête à la Compagnie du Pacifique le projet d'appliquer l'électricité au trafic local; cette application serait un bienfait pour le public et donnerait un confort jusqu'ici inconnu: absence de fumée, rapidité des voyages, lumière, chaleur, toutes ces commodités distribuées par un seul agent: l'électricité.

Est-ce que je suis capable de faire de l'argent dans l'agriculture?

L'EXPERIENCE EST UN FACTEUR
DU SUCCES.

(Suite et fin)

Des personnes croient, qu'après avoir obtenu quelques succès en ville, elles peuvent se mettre à cultiver, sans aucune expérience, et recueillir quelques profits immédiats. Au vrai aucune profession n'en requiert davantage, et cette expérience ne s'obtient qu'après une longueur de temps considérable. On sait que les industries de la ville sont fort spécialisées. L'agriculture exige la connaissance expérimentée de la température, des maladies, des insectes, des plantes alimentaires, de l'alimentation des animaux, de l'élevage, de la mécanique, des affaires commerciales, et plusieurs autres connaissances qu'il faut prendre le temps d'acquérir. Une personne inexpérimentée qui veut se livrer à la culture devrait d'abord se mettre au service d'un bon fermier. Si elle désire travailler pour elle immédiatement, elle devra commencer par reléguer ses théories au fond de quelque vieux tiroir et, pendant les premières années, suivre d'aussi près que possible les pratiques agricoles de ses voisins prospères. Ses erreurs seront assez nombreuses. Une des faussetés des plus étranges que l'on puisse soutenir, c'est de croire les fermiers ignorants et impropres aux affaires. Ils sont, au contraire, les pères et les frères de nos puissants "chefs d'industrie" et sont aussi capables, dans leurs conditions, que le plus propre des citoyens, dans les siennes.

Le manque d'expérience est tellement désavantageux que les fermiers sont ordinairement peu enclins à se faire servir par des personnes de la ville. Quelquefois, ils accepteront de les occuper à des travaux faciles, comme la récolte des fruits, des patates, le sarclage, ou à d'autres occupations similaires.

Que ceux qui désirent étudier toutes les phases de la culture ne s'attendent point à retirer des gros

salaires avant d'être d'une certaine utilité. Le fermier qui confie ses machines, ses récoltes ou ses animaux, à des personnes inexpérimentées, peut être certain de subir des pertes considérables, à moins qu'une autre personne ne surveille constamment leurs mouvements.

LA MAISON CENTRE DE LA FERME

La prospérité de la ferme dépend en grande partie du foyer. La plupart des travaux se font à la maison. C'est là que les employés prennent leurs repas, que les chaudières à lait sont nettoyées, que les oeufs sont préparés pour le marché, que le beurre est fabriqué. Souvent la ménagère aide à la traite des vaches, prend soin des poules, travaille au jardin et fait d'autres travaux extérieurs. Il est bon pour la santé et pour le bien-être de participer modérément aux travaux du dehors. Lorsque le fermier est absent, c'est la femme qui prend la responsabilité des choses et voit à ce qu'elles soient bien conduites.

Ce qui explique pourquoi il est difficile à un célibataire de diriger une ferme avec succès. Un homme peut réussir en ville, qu'il soit marié ou non; mais sur la ferme les personnes mariées ont plus d'avantages.

Le jeune fermier demeure à l'emploi d'un autre jusqu'à l'époque du mariage. La vie conjugale est le point de départ. C'est alors qu'il devient exploitateur à bail ou propriétaire. Le succès exige la santé, la force, et l'habileté des deux parties, de la femme autant que de l'homme.

Dans l'Etat de New-York, des statistiques démontrent que sur 947 fermes, il y a 4% des familles composées d'une seule personne. La plupart d'entre elles sont des veufs ou des veuves qui n'ont pas encore disposé de leur propriété. Le nombre est restreint de ceux qui persévèrent à cultiver, s'ils n'ont ni femme ni fille. Les femmes elles-mêmes doivent abandonner cette occupation si elles n'ont ni mari ni fils. De sorte que la culture dépend en grande partie du foyer.

On trouve des cas, cependant, où la ferme est tout à fait indépendante de la maison. Les employés se nourrissent eux-mêmes ou prennent leurs repas en dehors. La traite des vaches se fait dans une bâtisse spéciale. Quelques-unes de ces fermes sont très prospères, mais la plupart appartiennent à des personnes qui consentent à les exploiter à perte. Dans ces entreprises, le fermier qui exploite la ferme est ordinairement en compagnie avec le propriétaire.

Un des grands avantages de la vie des champs comparée à la vie citadine, c'est qu'elle fournit de l'occupation aux enfants. Des milliers d'enfants ont aujourd'hui grand besoin de travailler. Un certain nombre en cherche la chance au lieu de profiter des lois qui les en empêchent. Il est tellement difficile,

dans les villes, d'occuper les enfants à des travaux convenables qu'une loi spéciale leur défend de travailler. Non pas que le travail est préjudiciable à l'enfant, mais à cause du surmenage, de l'entourage, du genre d'ouvrage qu'il est impossible de lui trouver.

Tous les enfants, à partir de cinq ans, devraient avoir quelque travail régulier à faire, lorsqu'ils commencent à être capables de rentrer du bois pour leur maman. Les enfants des villes ne peuvent trouver aucun travail qui correspond à leur capacité, aussi les voit-on paresser et courir les rues quand ils ne vont point à l'école. Le petit garçon voit rarement son père et il passe son temps à flâner avec ses petits camarades. Tandis que sur la ferme, il accompagne souvent son père et s'occupe avec lui autant qu'avec ses petits amis. Il l'aide dans ses travaux et se considère bientôt comme un "homme". A mesure qu'il grandit, il apprend à exécuter beaucoup de choses. Il apprend à ne pas négliger le bétail; il en prend soin, il en est même responsable quelquefois. Il est obligé d'y voir malgré sa fatigue ou son envie de jouer. Il apprend à connaître la valeur du temps. On doit enseigner l'art de travailler à tous ceux qui veulent être d'une certaine utilité dans la vie, malgré la répugnance générale que l'on porte au travail. Aucune école ne peut offrir au petit garçon autant d'opportunités que la ferme. Il prend part aux travaux manuels, il en porte la responsabilité. Il trouve dans la compagnie de son père l'instruction et les amusements qu'il lui faut. Un petit garçon dans cet état est aussi bien préparé pour les luttes de la vie que celui qui aurait passé son temps à l'école et à courir dans les rues.

L'enfant est en même temps entraîné à l'ouvrage et contribue à la prospérité générale de la ferme. On le fait trop travailler quelquefois, mais en général, le travail ne lui fait aucun tort.

Après avoir considéré tous ces avantages que la vie des champs procurent aux enfants, beaucoup de personnes se décident à devenir fermier, malgré la certitude qu'elles ne pourront jamais arriver au succès financier qu'elles sont susceptibles d'obtenir ailleurs.

La ferme sera toujours un endroit isolé. Le fermier devra donc trouver lui-même de quoi s'amuser. Quelques personnes prennent leur récréation en lisant, en méditant, en visitant les récoltes, les vaches et les pâturages. Certaines familles ont leur propre musique et se plaisent à chanter les vieilles chansons qui n'exigent aucune gymnastique des cordes vocales. D'autres personnes ne sont jamais heureuses quand elles sont solitaires. Elles trouvent du bonheur à aller aux vues animées, au théâtre, à apprendre une nouvelle chanson chaque jour parmi la foule. Le fermier, lui ne voit pas beaucoup de monde, mais il vit en paix avec sa petite famille. La famille qui peut trouver soi-même le moyen de

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust

11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. G. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois
J.L.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.
AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS

19, rue St-Jacques, Montréal

Suzanne Lavery, B.C.L. Maurice Demers, LL.A.

DEN McAVOY, C.R.

Tél. Main 1059

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

BELANGER & BELANGER
NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678

Agent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & C^{ie}

Banquiers et Agents de Change
82, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du Journal "La Presse")

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL
ARPENTEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6339

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal
MONTREAL

Main 6236

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL
ARPENTEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

**BEAUBIEN, BUSFIELD
& Compagnie**

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL
MAIN 8240Alfred Roy, B.A. Sc. I.C.
Télesphore Toupin, B.A. Sc. I.C.

ROY & TOUPIN

INGENIEURS INDUSTRIELS

Etudes et aménagements des rivières
et des pouvoirs d'eau502, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL
Chambres 295-6-7

Téléphone Est 2215

G. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'École
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C. 6535 Parc La-
fontaine, Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs

Architectes

VINCENT, et VINCENT
76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 5479

ALCIDÉ CHAUSSE

ARCHITECTE

Plans, Devis, Expertises,
Arbitrages, Evaluations, etc.70, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Tél. Main 2287

Rén. Rockland 349

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de F. A. P. Q.

successeur de
GAUTHIER & DAOUST180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
Spécialité: Edifices publics

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferrergeries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartonches,
Dynamite, Caps, Mallets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.
Accessoires Electriques, Lampes, etc.10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3103

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS — PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3241



108 et 110, rue Ste-Catherine E.

MONTREAL

Spécialité: Tributs Floraux en Cire.



EXIGEZ LA MARQUE "ALIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Samontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de
PACIFIQUE



NAVIGATION du
CANADIEN

SUR L'OCEAN ATLANTIQUE

Départs fréquents pour l'Europe, des ports de Montréal et Québec, (de St. John, N.B., durant la saison d'hiver) à destination de Liverpool, Glasgow, Southampton, Cherbourg, Hambourg et Anvers.

Paquebots luxueux, cabines spacieuses, cuisine excellente et services généraux hors pair.

SUR L'OCEAN PACIFIQUE

Départs de Vancouver pour les ports principaux de l'Orient: Yokohama, Kobe, Nagasaki, Moji, Shanghai, Manilles et Hong-Kong.

Traversée rapide par des paquebots spécialement aménagés pour la navigation sur les mers tropicales.

Pour informations, s'adresser à J. E. Parker, agent-général, 141, rue St-Jacques, Montréal, ou à tout autre agent de navigation.

CIE DU PACIFIQUE CANADIEN

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. **AUX PLUS BAS PRIX.**

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

**Dufort &
Beaudoin**

Importateurs et Marchands de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS valent-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opérateurs, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, Prop.

Dépt. L.

TÉL. MAIN 4732

TRAINS de JOUR
en

5 HEURES
Pour **QUÉBEC**

(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUÉBEC

Laisse Montréal: 2.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parlours et réfectoirs

LE CITADEL

Train de nuit supérieur

Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal, Main 3620.

Canadian National Railways

s'amuser chez elle appréciera davantage la vie des champs.

L'INCOMPETENT N'EST PAS A SA PLACE SUR LA FERME.

Il faut, pour administrer une ferme avec succès, des connaissances commerciales et du talent. Cette occupation ne convient certainement pas aux personnes incompetentes. Le fermier ne peut pas employer avec avantage des personnes maladroites.

En 1890, 13% de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis était étrangère. En 1900, ce chiffre s'était réduit à 5%. On se demande pourquoi les immigrants ne s'engagent plus sur des terres comme jadis? C'est qu'ils ne sont plus de la même utilité. Il fut un temps où la main-d'oeuvre agricole venant d'Europe constituait un bon personnel sur une ferme, car le travail se faisait à la main, et dans les vieux pays, elle avait appris à manier les instruments.

Le fermier du nord de l'Europe est encore d'une certaine utilité sur la ferme. Il sait comment avoir soin des animaux mais il ne connaît pas assez la machinerie. Les fermiers du sud de l'Europe en savent davantage. L'homme qui ne peut manier autre chose que la gratte, la bêche ou la faux n'est plus d'une grande utilité sur la ferme. Il peut, sans doute, apprendre à conduire les chevaux ou les machines, mais, entretemps il est susceptible de causer plus de torts en quelques minutes qu'il ne peut rapporter de profits en un mois. On le fait naturellement exécuter les travaux où il peut se rendre immédiatement utile.

Il y a plusieurs genres de culture où cette main-d'oeuvre est encore très appréciable. La conduite des camions-automobiles est confiée aux Italiens, dans le voisinage des villes.

On emploie presque partout les Italiens ou tous ceux qui travaillent à bon marché dans la culture des plantes végétales et la culture des betteraves à sucre. Les fermiers rapprochés des villes emploient aussi, de façon temporaire, cette main-d'oeuvre pour la récolte des fruits, des pommes de terre, pour creuser les fossés, ou autres opérations qui ne requièrent aucune expérience. On utilise aussi cette main-d'oeuvre dans l'industrie laitière. Cependant, la propreté du lait que l'on exige partout rend impossible l'emploi d'une main-d'oeuvre ignorante. Le lait ne peut être propre si le laitier lui-même n'est pas propre de corps et d'esprit. La récolte du coton est la plus vaste entreprise qui procure du travail à la main-d'oeuvre inexpérimentée.

Le travail de la ferme est un travail personnel. Chaque employé prend une part de la responsabilité générale. La revision de l'ouvrage, comme cela se fait dans les usines, n'est pas toujours possible, car le nombre des employés d'usines qui travaillent sous le même toit serait dispersé sur la moitié d'un comté.

Sur la ferme, chaque travailleur doit être son propre contremaître. Le propriétaire lui-même doit travailler comme les autres. Il n'a jamais assez d'hommes sous son contrôle que leur surveillance puisse lui permettre de ne rien faire. Celui qui ne veut pas faire du travail supplémentaire est un homme sur qui personne ne peut compter. Qu'une tempête s'élève, que des attentions spéciales soient requises par le bétail, que le propriétaire s'absente pour quelques jours, les employés sont alors obligés de terminer l'ouvrage et de le surveiller suivant les instructions de leur maître.

Des personnes bien intentionnées ont essayé, par toutes sortes de moyens philanthropiques, d'attirer sur les fermes le trop plein de la population des villes. Ces tentatives n'ont jamais complètement réussi et ne réussiront jamais, exception faite, cependant, de quelques rares individus qui possédaient déjà des aptitudes réelles. Les incompetents trouvent certains avantages à demeurer dans les villes, où ils peuvent balayer les rues, creuser les fossés d'égoût, ou travailler aux usines. Etant constamment surveillés, leurs faibles talents sont susceptibles de donner quelques résultats. De cette façon, ils seront plus utiles à la communauté, ils recevront, pour leur labeur, un meilleur salaire que sur la ferme. Les personnes sans initiatives et incompetentes ont une grande tendance à émigrer vers les villes, où elles trouvent des chefs, émigrés comme elles pour la plupart, capables de les diriger.

Ces tentatives d'amener les personnes inexpérimentées à se placer sur des fermes sont vouées à l'insuccès par le mauvais choix des terres. On leur donne généralement des terres abandonnées ou qui ne valent rien; des terres sur lesquelles aucun fermier n'a pu arracher sa subsistance. Si ces personnes consentent à venir s'établir sur des fermes, qu'on leur donne au moins de la terre cultivable. Elles sont déjà assez frappées par le malheur sans ajouter à leur misérable situation le désavantage de cultiver une mauvaise terre.

Cela ne veut pas dire que les écoles de réforme ou les institutions similaires ne doivent pas se trouver sur des fermes. Au contraire, la ferme est le meilleur endroit possible pour l'établissement de ces institutions.

CARACTERISTIQUES DU FERMIER PROSPERE.

Après avoir étudié les fermes les plus prospères, il est établi que les qualifications précédentes sont nécessaires au succès du fermier. Il arrive occasionnellement qu'un homme n'ayant aucune qualification particulière réussit assez bien en comptant sur la force de ses muscles. Mais, dans ces conditions, le succès n'est pas facile. Un homme adroit fait un succès du travail manuel, mais il est certain

que les bénéfiques seront encore plus considérables si l'on mêle à cette habileté de conduire, l'aptitude au travail. Il y a des personnes très capables qui n'ont qu'une faible aptitude à la mécanique et qui réussissent quelquefois mieux qu'un bon mécanicien. Un mécanicien de génie prend quelquefois beaucoup de temps à réparer les pièces, et les récoltes en souffrent. Le bon sens, qui est une définition de l'aptitude aux affaires, constitue le caractère le plus important du fermier. Mais les plus gros profits sont toujours réalisés par ceux qui combinent aux aptitudes et à l'expérience, la connaissance scientifique de l'industrie animale, des plantes, de l'habileté manuelle, de la mécanique, et par ceux qui n'ont point peur de travailler arduement. — G. F. WARREN, professeur d'économie rurale à l'Université de Cornell, N.-Y.

La consommation du miel

Il nous fait plaisir de porter à la connaissance des membres de la Chambre de commerce l'intéressante lettre qui suit. C'est un document qui, croyons-nous, se passe de commentaires.

Ste-Philomène. 8 mai 1923.

A MM. le Président et les Membres
de la Chambre de commerce du District
de Montréal, 76 St-Gabriel, Montréal.

Honorables Messieurs :—

L'Association des Apiculteurs de la province de Québec sollicite la faveur d'attirer l'attention de votre estimable institution sur un malaise passager qu'éprouvent ses membres par l'accumulation sur le marché d'une quantité considérable de miel invendu, précisément à l'heure de préparer la nouvelle récolte. Pour la première fois dans l'histoire de cette intéressante industrie, ses produits peuvent satisfaire amplement aux besoins locaux et même répondre à ceux d'une exportation avantageuse.

Connaissant l'utile et opportune réclame faite par la Chambre de commerce de Montréal pour une plus grande consommation du poisson et autres produits nationaux, notre association est confiante qu'elle pourrait favoriser de même la production et la diffusion du miel, un article bien canadien, par ailleurs d'excellente qualité et digne à tous égards d'être mieux connu et encouragé. Nous venons donc, au nom du principe de solidarité qui rattache les divers corps commerciaux, vous prier d'aider une industrie de chez nous, remplie de promesses et hautement bienfaisante à toute la société, cela par les moyens particuliers à votre disposition.

Vous remerciant d'avance pour ce bon office, je demeure, honorables messieurs,

Votre très reconnaissant,

J.-F. PRUD'HOMME,

*Président de l'Association des Apiculteurs
de la province de Québec.*

Travaux de la Chambre

Commission pour l'expansion du commerce

LES INDUSTRIES DES ETATS-UNIS AYANT DES SUCCURSALES AU CANADA

(Rapport adopté par le Conseil de la Chambre de commerce, le mercredi 21 mars 1923.)

A la demande du Conseil, la commission pour l'expansion du commerce a pris connaissance d'une lettre de M. Poussette, directeur du Service des renseignements au ministère du Commerce, qui consulte la Chambre de commerce sur les moyens à prendre pour induire les industries des Etats-Unis ayant des succursales au Canada à effectuer par l'intermédiaire de ces succursales canadiennes leurs exportations vers les pays de l'Empire britannique.

Et la commission a l'honneur de faire rapport au Conseil qu'après discussion, elle en est venue à la conclusion qu'au lieu de favoriser la rémunération du capital américain engagé dans des entreprises qui concurrencent nos industries, les Chambres de commerce du Canada doivent s'efforcer d'obtenir pour les industries purement canadiennes le plus gros volume possible du commerce interimpérial, et qu'il est de leur devoir de trouver des débouchés à l'étranger pour les industries canadiennes, d'autant plus que plusieurs ont déjà un rendement supérieur aux facultés de consommation restreintes du marché intérieur.

Le président de la commission,

Henry LAUREYS.

Démarches et interventions de la Chambre de commerce du district de Montréal à propos de la construction d'un embranchement du Transcontinental à Montréal.

(Rapport soumis au Conseil de la Chambre de commerce, par le secrétaire, le mercredi 21 mars 1923.)

1.—Le 1er avril 1908, une délégation qui s'est rendue le 30 mars avec des délégués du Board of Trade, auprès du ministère, à Ottawa, fait rapport à la Chambre de commerce que sir Wilfrid Laurier

a déclaré que dès le jour où a été conçu le projet d'un Transcontinental, il estimait que les plans ne seraient pas complets tant qu'il n'y aurait pas une ligne de raccordement avec la Métropole du Canada. Le projet recommandé, conclut le premier ministre, sera réalisé aussi prochainement que possible.

2.—Le 4 mai 1910, la Chambre de commerce adopte un rapport de la commission des transports priant le gouvernement fédéral de construire le plus tôt possible un embranchement de la ligne principale du Grand-Tronc-Pacifique suivant la route la plus directe pour se rendre au port national de Montréal.

3.—Le 2 novembre 1910, la Chambre de commerce adopte un nouveau rapport de la commission des transports, rappelant au gouvernement la promesse faite à la délégation du 30 mars, et le priant d'y donner suite sans plus de retard.

4.—Le 15 novembre 1911, la Chambre de commerce adopte encore un rapport de la commission des transports recommandant aux autorités fédérales de relier, dans le plus court délai possible, le Grand-Tronc-Pacifique avec le principal port de mer du Canada.

5.—Le 12 décembre 1919, une délégation de la Chambre de commerce demande à M. Hanna, président de la commission administrative des chemins de fer nationaux, qu'un embranchement du Transcontinental à Montréal soit construit par la voie la plus économique en tenant compte des difficultés techniques de la construction et des possibilités de développement des territoires à traverser. M. Hanna, se déclarant favorable au projet, souligne l'anomalie d'un Transcontinental qui ne touche pas le principal point d'expédition et de destination de marchandises au Canada.

6.—Le 6 décembre 1920, une délégation de la Chambre de commerce se présente devant les hon. MM. Ballantyne et Blondin, et les prie de mettre leur influence au service de ce projet avantageux au pays tout entier, puisqu'un embranchement avec Montréal apporterait aux chemins de fer de l'Etat des recettes susceptibles de combler leur déficit, ou du moins de l'alléger. Les ministres promettent de faire tout leur possible pour obtenir du cabinet la construction de cet embranchement, selon les plans jugés les meilleurs par la commission administrative des chemins de fer nationaux.

7.—Enfin, le 2 novembre 1922, la Chambre émet le voeu qu'une voie directe de raccordement entre Montréal et le Transcontinental soit construite le plus tôt possible, et prie le gouvernement de la province de Québec d'envisager l'opportunité de prendre à son compte cette entreprise.

SEANCE DE LA CHAMBRE.

La Chambre de commerce a tenu une séance générale le mercredi 6 juin 1923, sous la présidence de M. Joseph Ethier.

Etaient présents:—MM. Joseph Daoust, 1er V.-P., Paul Joubert, 2e V.-P., Raoul-O. Grothé, trésorier, Hon. Gustave Boyer, Jos. Fortier, Israël Cardin, J.-A. Debien, J.-A. Laferté, J.-P. Gervais, Pierre Rolland, C.-E. Gravel, J.-Geo. Dubeau, Avila Dufort, A.-H. Hardy, Henri Viau, J.-N.-R. Cousineau, Dr T.-A. Brisson, H. Beauregard, Alf. Barette, J.-R. Walker, A.-L. Ghysens, Dr J.-C. Poissant, L.-M. Cornellier, J.-A. Paquet, P. Côté, H.-C. Cornellier, J.-B.-A. Gougeon, Wilf. Lorrain, Arthur Vincent, J.-C. Groves-Contant, Léon Lorrain, secrétaire.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance du 2 mai.

Lunch de l'Union des municipalités.—L'Union des municipalités invite M. le président à un lunch qui sera donné au Windsor, le samedi 9 juin, et qui a pour objet de lancer un mouvement touristique.

M. Joseph Daoust, 1er vice-président, est prié de représenter la Chambre de commerce.

Excursion dans l'île d'Anticosti.—L'Union des municipalités, qui organise pour le 18 juin une excursion dans l'île d'Anticosti, invite la Chambre à y prendre part. M. Ethier, président, sera le délégué de la Chambre de commerce; M. Paul-E. Joubert sera aussi du voyage, et tous les membres qui le désireraient sont priés de se joindre à eux.

Congrès de chambres de commerce.—Le secrétaire donne lecture du rapport ci-dessous :

L'Exécutif, siégeant avec le comité d'initiative, la commission pour l'expansion du commerce et la commission de législation, a l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce qu'il a pris connaissance de la lettre du Board of Trade de Montréal, annonçant la convocation d'un congrès national de Chambres de commerce, qui aura lieu à Montréal les 9, 10 et 11 octobre prochain, et demandant à la Chambre de commerce de lui communiquer les questions qu'elle désire soumettre.

Et l'Exécutif recommande à la Chambre d'inscrire à l'ordre du jour du congrès les questions suivantes :

1.—Faire accréditer les commissaires du commerce canadiens auprès des gouvernements des pays où ils sont délégués.

2.—Réclamer la dénonciation des traités de commerce aux termes desquels le Canada accorde la clause de la nation la plus favorisée à un certain nombre de pays, sans en recevoir en retour aucune compensation.

3.—Demander l'adoption générale de l'heure d'été, soit dans tout le Canada, soit au moins dans toute la province de Québec.

4.—Recommander la construction du canal de la baie Georgienne le plus tôt possible.

Le président de la Chambre de commerce,

Jos. ETHIER.

Sur proposition de MM. Henri Viau et Jos. Fortier, la Chambre ajoute au rapport la question suivante: Remettre en vigueur l'ancien tarif postal pour les lettres.

A la demande de MM. L.-M. Cornellier et H. Beauregard, on ajoute aussi la question du raccordement de Montréal au Transcontinental.

Les municipalités agraires.—Présenté par M. le président, M. le sénateur Boyer fait sur ce sujet une intéressante causerie dont le texte, à la demande de M. Ethier, sera publié dans le "Bulletin" de la Chambre de commerce.

M. Paul-E. Joubert, qui félicite et remercie le conférencier, déclare qu'il y a une étroite interdépendance entre tous les intérêts économiques, et que par conséquent les hommes d'affaires doivent favoriser par tous les moyens possibles le progrès de l'agriculture, qui est du reste la première industrie du pays.

Excursion dans l'Abitibi.—Le secrétaire remet devant la Chambre l'invitation de M. Hector Authier, à l'excursion dans l'Abitibi qui aura lieu le 18 juillet prochain. MM. Daoust et Joubert y prendront part, et tous les membres de la Chambre de commerce sont invités.

Proposition de nouveaux membres.—M. Napoléon A. Labbé, gérant de la Coopérative Fédérée de Québec, est présenté par M. L.-M. Cornellier, et MM. Emile J. Caron, agent des passagers pour le C. P. O. L. et Louis S. Rolland, marchand de charbon, sont présentés par M. J.-C. Groves-Contant.

Ajournement.—Il est proposé par M. J.-Geo. Dubeau, appuyé par M. R.-O. Grothé, et unanimement résolu:

"Que la Chambre de commerce du district de Montréal suspende ses séances jusqu'au mercredi 5 septembre prochain, et qu'entre temps l'exécutif soit autorisé à résoudre les questions courantes."

Le pétrole en 1922

Les statistiques récemment publiées indiquent que les quantités de pétrole traitées dans les raffineries américaines en 1922 ont atteint 555,303,867 barils, dont 500,705,616 barils de pétrole brut, tandis que la production des raffineries a été la suivante: essence (gazoline), 6,202,234,613 gallons; pétrole lampant (kérosène) 2,306,326,489 gallons; mazout (fuel oil et gas oil), 10,706,226,570 gallons; lubrifiants, 978,752,409 gallons.

Le tableau suivant résume l'activité des raffineries américaines de pétrole pendant les cinq dernières années:

	1918	1919	1920	1921	1922
Pétroles traités par les raffineries (Millions de barils)					
Pétrole brut	326.0	361.5	433.9	443.4	500.7
Autres	50.6	45.8	40.2	36.5	54.6
Produits des raffineries (Millions de gallons)					
Essence	3,579.3	3,957.9	4,882.5	5,153.5	6,202.2
Pétrole lampant	1,825.4	2,341.6	2,320.1	1,945.1	2,306.3
Mazout	7,321.4	7,627.3	8,861.5	9,663.8	10,706.2
Lubrifiants	841.5	846.8	1,046.7	877.9	978.8

La consommation domestique et les exportations ont absorbé ensemble 5,961,000,320 gallons d'essence en 1922, contre 5,029,844,023 gallons en 1921; 2 milliards 566,284,712 gallons de pétrole lampant, contre 1,597,188,524 gallons; 10,732,764,159 gallons de mazout contre 9,169,955,110 gallons; 959,783,198 gallons d'huiles lubrifiantes contre 821,616,035 gallons.

COMMANDEZ DIRECTEMENT EN BELGIQUE

Nous croyons savoir que des firmes canadiennes ont passé récemment des commandes pour pavés en silex, galets de silex, galets concassés, etc., à une maison de New-York, commandes que celle-ci s'est empressée de replacer en Belgique.

Les industriels canadiens devraient savoir que la Belgique est un marché d'approvisionnement extrêmement intéressant pour tous les produits en silex et qu'ils ont tort de payer un tribut inutile à des commissionnaires américains.

Une résolution votée par la Chambre des Communes d'Ottawa autorise le gouvernement canadien à interdire l'exportation des bois servant à la fabrication des pâtes à papier.

ETATS-UNIS

La dette publique. — D'après les statistiques provisoires publiées par le ministère du Trésor des Etats-Unis, le montant brut de la dette publique s'élevait, à la date du 30 avril dernier, à 22 milliards 645,620,136 dollars, se répartissant come suit:

Dette ne portant pas intérêt	246,937,100
Dette ayant cessé de porter intérêt	71,604,470
Dette portant intérêt	22,327,078,566
	22,645,620,136

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Eugène Prévost L.I.C. Hermas Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

H. Beauregard

Comptable

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 738

Main 7059

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

J. Arthur Archambault

L.A., G.G.A.

Licencié en Comptabilité

CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INS-
PECTEUR DE L'IMPOT SUR
LE REVENU

30, SAINT-JACQUES - Chambre 42

Tél. Main 1212. Rés.: Tel. Est 5615w

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
ŒUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHÉ BONSECOURS
Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 430 - 3751 - 3948

Tél. Est 143

Les Ouvrages d'Art en cuivre

(A responsabilité limitée)

OUVRAGES EN CUIVRE DE
TOUS GENRES

Plaquage en or, argent, nickel,
cuivre, etc.

247, RUE SANGUINET MONTREAL

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest - Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES
PRETS

Assurances
Administration

DE

PROPRIÉTÉS

ET DE

SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land
Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440

MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

AVIS

**Nouveaux bureaux spacieux situés
au rez-de-chaussée**

**de
l'immeuble Transportation
120, rue St-Jacques**

Pour tous nos anciens clients, nous maintiendrons ce service que nous leur avons donné dans le passé et qui n'a pas peu contribué à cimenter les bonnes relations qui existent entre la Compagnie et ceux qu'elle sert. Nous voulons que, dans les nouveaux bureaux où nous sommes installés, ce mot service ait une signification encore plus étendue.

Pour tous ceux qui n'ont pas encore fait affaires avec notre institution, nous les invitons cordialement à nous rendre visite afin qu'ils puissent nous mieux connaître.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

263 rue St-Jacques, — Montréal

Jm. R. BULLOCH, Gérant local.

**Etes-vous suffisamment
assuré contre l'incendie ?**

Votre police d'assurances contient beaucoup de clauses énumérant ce que la compagnie qui vous assure s'engage à faire pour vous si vos propriétés étaient incendiées.

Outre les conventions contenues dans votre police, vous êtes en droit d'attendre de la part de la compagnie toute l'assurance qu'il lui est loisible de vous accorder, assistance qui a pratiquement autant de valeur que votre contrat.

Nous sommes prêts à vous aider, persuadés que quelques bons conseils, dictés par l'expérience, qui n'entraîneront pour vous ni dépense, ni obligations quelconques, pourraient vous être utiles. Faites donc appel aux experts de la

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL



THEODORE MEUNIER,

Directeur.

Téléphone: Main 3580

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée
200, rue Guy

MONTREAL
Main 967-1571-7235

Le montant de la dette ayant cessé de porter intérêt comprend 66.311.850 dollars, montant en principal de Victory Notes 4% appelés au remboursement le 15 décembre 1922.

A la date du 31 mars dernier, le montant brut total de la dette s'établissait à \$22.722.603.333.

o

L'IMPORTATION DES CHIENS DU CONTINENT EUROPEEN

Le 18 octobre dernier, M. J.-N. Cabana portait à l'attention de notre Chambre un décret qui prohibait l'entrée au Canada des chiens qui venaient du continent européen. Cette loi voulait que tout chien acheté en Europe fit d'abord un stage de six mois en Angleterre afin de s'assurer qu'il n'était pas atteint d'une maladie contagieuse.

Sur les représentations de notre Chambre de commerce, le gouvernement fédéral vient de rappeler cette loi par un ordre en Conseil daté du 25 juin dernier.

Dont acte.

o

PEAUX ET CUIRS PROHIBES

Le sous-ministre du ministère de l'Agriculture du Canada nous communique l'arrêté qui a été promulgué en date du 7 juillet 1923.

"De par et en vertu de l'autorité qui m'a été conférée par la section 9 de l'Acte des Animaux atteints de maladies contagieuses, R. S. C., 1906, je, par la présente, ordonne qu'en raison de l'existence de l'anthrax dans l'île de Saint-Domingue, l'importation au Canada de Saint-Domingue de peaux, cuirs, laine, crin ou produits bruts d'animal est prohibée.

o

ORIENT-RADIO

M. le consul de Roumanie à Montréal nous fait tenir le communiqué suivant que nous publions pour l'information des membres de la Chambre de commerce:

Monsieur le Consul Général,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la société soussignée, en vue des nouvelles dispositions que le gouvernement a l'intention de prendre par voie législative pour faciliter les paiements devant être effectués à l'étranger par les commerçants roumains, a créé à côté de l'agence télégraphique qu'elle exploite déjà, une section de contentieux pouvant fournir tous ren-

seignements ou éclaircissements aux étrangers porteurs de créances tombant sous les prévisions de la loi qui sera votée incessamment par le parlement, loi protégeant l'échéance des dettes locales ou à échoir au bénéfice des commerçants roumains.

Notre section de contentieux se charge également des démarches à faire auprès des débiteurs, pour le recouvrement des créances, des poursuites judiciaires contre les dits débiteurs ainsi que de tous procès devant les autorités judiciaires roumaines. Nous nous permettons de vous adresser ces lignes pour vous prier de nous recommander à ceux de vos ressortissants qui éventuellement viendraient demander à votre chancellerie des renseignements relatifs à la liquidation de leurs créances. La société soussignée est en relations courantes avec les principales agences télégraphiques étrangères telles que Havas, Reuters, Stefani, etc. Sa renommée est faite à l'étranger; d'autre part, elle présente de solides garanties de solvabilité. Nous avons donc estimé que la création d'une section de contentieux auprès d'une société telle que la nôtre, possédant déjà des relations étendues à l'étranger, ne peut rendre que de très réels services en contribuant à une réglementation correcte des différentes questions d'ordre international qui seront soulevées journellement dans la pratique et devant les tribunaux. Ce sont ces motifs qui nous ont déterminés à nous adresser à vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Consul Général, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

ORIENT-RADIO.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toutes responsabilités sous cette rubrique.)

— Hart Sales Co., 25 Church Street, New York, demandent représentant à Montréal: fournitures électriques et radio.

— Anselmo Torres, P.O. Box 2306, Havana, représenterait maisons canadiennes: farine et avoine.

— Bermudez & Betancourt, 132 Frederick St., Port of Spain, Trinidad, B. W. I., représenteraient firmes canadiennes: morue, riz, avoine, foin, vin, farines, hareng, graisse, porc, etc.

— Th. M. & P. Rioux, 15 rue St-Lambert, Marseille, fabricant de savon de Marseille, désirent représentant sérieux pour le Canada.

— A. Vidai, Salon-de-Provence, demande représentant actif pour la vente à la commission des huiles d'olives pures au Canada.

— Compagnie française d'huiles d'olives, 24 rue de Rome, Marseille, demande représentants.

— Emile Froidefon, huiles d'olives, Salon (Bouches-du-Rhône), demande représentants.

— Etablissements G. O'Brien, 141 Avenue

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes....

399, Avenue Viger,

MONTREAL.



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Belise.

Taux raisonnables. Accommodation supérieure pour les passagers.
Excellente cuisine.

CROISIERES DE VACANCES (ETE ET HIVER)

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean,
N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, toutes les quinze semaines.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes
les quinze semaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Charlottetown, I.-P. E., et St-Jean, T.-N., toutes les trois se-
maines. Accommodation limitée pour passagers.

De Vancouver, C. B.

Pour Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Pour la Chine et le Japon, tous les mois.

— Pour les Indes et les Détroits, tous les mois.

SERVICE DES COTES DU PACIFIQUE (toutes les semaines)

De Vancouver et des ports de l'île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Wilmington, Blinnets, Nanaïmo, Powell
River, Ocean Falls, Astoria, San Pedro, Victoria.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

ou

B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

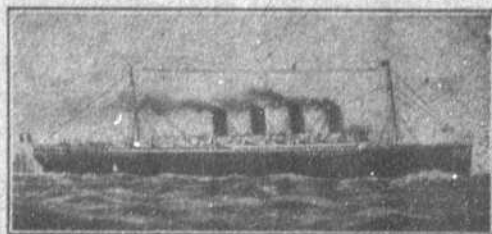
F. G. WOOD, agent général du fret d'Ontario,

52 rue King, Toronto, Ont.

WM. PHILLIPS, gérant européen, C. G. M. M.

17-19 Cockspur St., Londres, S. W. 1., Angleterre.

W. A. CUNNINGHAM, gérant du trafic, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE (FRENCH LINE)

SERVICE HEBDOMADAIRE

NEW YORK—LE HAVRE—PARIS

Par les Paquebots luxueux et rapides à 4 et à 2 hélices
PARIS — FRANCE

LAFAYETTE — LA LORRAINE — LA SAVOIE

et par les paquebots à classe unique

ROCHAMBEAU — LA TOURNAINE — LEOPOLDINA

CHICAGO — ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

SERVICE SUPERIEUR—EXCELLENTE CUISINE

Pour plus amples informations, dates des départs, tarifs,
choix des installations, s'adresser à

GENIN TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux.

22, RUE NOTRE-DAME, OUEST

TEL. MAIN 2605

MONTREAL

Thiers, Lyon, demandent agent au Canada pour laines de coton et de soie, vitrages brodés, dessus de table, voiles de soie brodés, etc.

— Eug. Hardion, 53 rue de Tolbiac, Paris (XIII), cherche situation dans l'industrie. Connaît la mécanique. Références.

— Irigoien & Crotier, 21 rue Henri Monnier, Paris (9e) offrent leurs services comme acheteurs: mérinos, cachemires, serges, flanelles, satins.

— R. Buddensieg, 190 ter Boulevard Malesherbes, Paris (XVII) demande mousse de chêne, bourgeons de sapins, queues de cerises. Et il offre articles d'herboristerie.

— Mercantile Association, 75 place de Meir, Anvers, représenterait exportateur canadien d'orge.

— Le Comptoir Belge d'Agences et de Courtage, 21 Kipdorp, Anvers, représenterait exportateurs de céréales, froment, avoine, orge, tourteaux de lin.

— Hudson & Morrison, 31 et 33 High Holborn, London, W. C. I., offrent leurs services pour faire la publicité des maisons canadiennes qui participent à la British Empire Exhibition.

— Chas. Walmsley & Co. Ltd., Bury, Lanes, Angleterre, offrent outillage pour la fabrication de papiers de tous genres.

— James V. Watson, 20 Queen Square, Strathbungo, Glasgow, représenterait firme canadienne vendant des provisions et fournitures pour les bateaux.

— David T. Ladd & Co., Swansea (Wales), offrent charbons et combustibles gallois.

— Victor Grey & Co., Swansea (Wales), offrent anthracites et houilles des Galles.

— Enrico Tron & Co., Livourne (Italie) offrent divers articles dont on trouvera la liste au secrétariat de la Chambre de commerce.

— Bottonificio Cremasco, via Pompeo Litta q., Milan (13), offre boutons en ivoire végétal.

— E. & J. Rogés, Gerona 120, Barcelone, représenteraient firmes canadiennes en Espagne.

— William Wahrburg, Lützenstr. 102, 4 (Maggihaus), Berlin W. 35, demande représentant: articles en papier, tous genres.

— Ingenieur-Und Industriebüro, Geisbergstrabe 34, Berlin W. 50, offre collection de prospectus: articles de fantaisie, machines, quincaillerie.

— Hauf-Jute-und Textil-Industrie A. G., 18 Borsengasse, Vienne (Autriche), demande représentant canadien: chanvre, jute, textiles, cordages, ficelles.

— O. Y. Transactor, A. B., 6 Glogaton, Helsingfors (Finlande), représenterait des maisons cana-

diennes: café, épices, riz, sucres, céréales, farines, fruits secs, charbon, fer et autres métaux, produits chimiques, matériaux pour savonnerie et tannerie, huiles minérales et végétales, tissus coton et laine, engrais chimiques.

— Sankys & Co., Inc., 194 Hyakunin-Machi, Okubo, Tokyo (Japon), offrent: lampes électriques fantaisie, lampes d'auto, toutes lampes tungsten.

— Mitsudzumi & Co., 5 Hachimandori 2 Chome, Kobe Japon, offrent colliers perles imitation.

— Sedick & Co., 103 Bouham Strand East, Hongkong (Chine), offrent leurs services comme acheteurs ou vendeurs à la commission, tous articles.

— E. J. Domenech, Melilla (Maroc), offre ses services: représentation à la commission, expédition, douanes, assurances, etc.

— F. Bassenne, Aden (Arabie) annonce que son représentant, à Montréal, M. Maurice M. Girard, bureau 327, Transportation Building, 120 rue St-Jacques, offre les articles ci-dessous: peaux de boeufs, de moutons, de chèvres, de gazelles; café, gomme arabique, aloès, nacre, ivoire, écailles de tortues, etc. Il demande: cotonnades, savon, amidon, vermicelle, naphthaline, etc.

— S. Mendes, 587 Euclid Ave., Toronto, offre ses services pour représenter maisons canadiennes aux Antilles britanniques, à Cuba, au Mexique. Parle l'espagnol. Références.

— Rule & Tejada, Gante No 1, Mexico, Mexique, représenteraient fabricants canadiens.

— Nakanishi & Co., 39 Taiyamachi, Ninamiku, Osaka, Japon, offrent: colliers perles imitation, chapelets verre, brosses, jouets celluloid et caoutchouc, manches de parapluie, etc.

— Himly (Co., P. O. Box 213, Hongkong (Chine), offrent bulbes de narcisse.

— Milon, Thérèse (Cie. Nice, huiles d'olives, demandent représentants.

— P. Savona & Cie, Palerme (Sicile), offrent sumac, pour teintures.

— Nakanishi & Co., Osaka, Japon, ont adressé des échantillons de perles, qu'on trouvera au secrétariat de la Chambre de commerce.

— A. S. Lascelles (Co., Inc., 8-10 Bridge St., New-York, représentants d'une manufacture de bonneterie, sous-vêtements et textiles d'Australie, envoient à Montréal un agent pour prendre des commandes des manufacturiers, grossistes et détaillants.

— Max. Burganer, St-Gall, Suisse, offre de représenter des firmes canadiennes pour l'achat de broderies, dentelles, mouchoirs, etc.

— T. Mizukawa & Co., 36, Tatsuta-Machi, Kitaku, Osaka, Japon, offrent des imitations de perles et des verreries pour colliers, etc.

—H. P. Griffiths, Château-du-Lac, Hudson, P.Q., offre de représenter plusieurs maisons de commerce ou manufactures qui voudraient vendre leurs produits sur la côte de l'Afrique occidentale. Il offre aussi de faire les achats d'huiles végétales pour les firmes canadiennes.

—Carl Ebelwig, Hamburg, offre une bicyclette nouveau genre. Illustration au secrétariat de la Chambre de commerce.

—G. Rossis & Cie, 59 bis, rue Pigalle, Paris, France, offrent des pièces de rechange pour camions à très bon compte. Toute demande doit être adressée à Passage Saint-Mina 7 et 8, Salonique, Grèce. Le secrétaire de la Chambre de commerce donnera plus amples détails.

ACCUSE DE RECEPTION

CANADA: — Chambre de commerce française de Montréal: *Bulletin Mensuel* — *Agricultural Statistics* — *Bulletin municipal d'hygiène* — Versailles-Vidraire-Boulais limitée: *La Rente* — L. G. Beaubien & Cie: *L'Economiste Canadian* — Ministère du Commerce et de l'Industrie: *Commercial Intelligence Journal* — *Monthly Report of the Trade of Canada* — Greenshields & Co.: *Monthly Review* — *The Journal of Commerce* — *Le Journal d'Agriculture* — *The Canadian Patent Office Record* — *Bulletin mensuel de la statistique agricole* — *The Monetary Times* — *Industrial Canada* — *Gazette officielle de Québec* — Ministère du Travail: *La Gazette du Travail* — The Board of Railway Commissioners for Canada: *Judgments, Orders Regulations and Rulings* — Canadian Bank of Commerce: *Monthly Commercial Letter* — *Pharmaceutical* — *Pulp and Paper Magazine* — *Canadian Mining Journal* — *Le Canada* — Crédit Canadien incorporé: *Bulletin* — *Journal of the Canadian Bankers' Association* — L'union médicale du Canada — *Hamilton Chamber of Commerce Official Bulletin* — *Bulletin international des douanes* — C.P.R.: *Agricultural and Industrial Progress in Canada* — *Le Bulletin des recherches historiques* — *Canadian Milling and Grain Journal* — *The Leather Worker*. Ecoles des Hautes Etudes commerciales de Montréal: *Programme des matières enseignées* — Cité de Montréal: *Rapport du service de santé* — *Rapport du Ministère des Mines*.

ROYAUME-UNI: — *The British Trade Review* — *Glasgow Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Accounts relating to the Trade and Commerce of certain Foreign Countries* — *London Chamber of Commerce Journal* — *Anglo-Spanish Trade Journal* — *Anglo-Swedish Trade Journal* — *The Board of Trade Journal* — *Huddersfield Cham-*

ber of Commerce Journal — *The Aberdeen Chamber of Commerce Journal* — *The Empire Mail and Overseas Trade* — *Wolverhampton, Walsall and Dudley Chamber of Commerce Journal* — *Luton Chamber of Commerce Journal* — *Sheffield Chamber of Commerce Journal* — *Monthly Journal of the Nottingham Chamber of Commerce* — *Motor Traction* — *The British Australasian* — *Halifax Chamber of Commerce Journal* — *Newcastle and Gateshead Chamber of Commerce Monthly Journal* — *Imperial Food Journal and Empire Produce News* — *The Motor Cycle* — *Monthly Journal of the Bristol and West of England Chambers of Commerce*.

FRANCE: — *Chimie et Industriel* — *L'outillage industriel, commercial et maritime* — *Bulletin de la Chambre de commerce de Paris* — *L'Economiste européen* — *Commerce et Industrie* — *La France économique et financière* — *La Démocratie nouvelle* — *Le Journal des chambres de commerce françaises et étrangères* — *Chambre de commerce d'Angoulême: Bulletin mensuel* — *Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France* — *L'industrie chimique* — *Journal des Economistes* — *Bois et Résineux* — *La Ligue du libre-échange: Circulaire* — *British Chamber of Commerce: Bulletin* — *Farmacia* — *Lyon* — *L'Age de fer* — *La Journée* — *Bulletin de la Chambre syndicale de la motoculture* — *Ganterie* — *La Région lyonnaise: Organisation et Production* — *La Ganterie*.

ETATS-UNIS: — *Red Book of New Orleans Commerce* — *The Guaranty News* — *National City Bank of New York: Economic Conditions; Governmental Finance, U.S., Securities* — *International Trade Developer* — *The American Exporter* — *U. S. Commerce Reports* — *Guarantee Trust Co: Weekly Letter* — *The Spanish American Trade Journal* — *Newark (N. J.) Chamber of Commerce: The Newarker*.

AUTRES PAYS: — *Belgique-Canada* — *La journée financière et économique (Bruxelles)* — *Norwegian Trade Review* — *Bulletin Commercial et industriel suisse* — *La Suisse économique* — *Revue suisse d'exportation* — *The Japan Magazine* — *Yokohama Chamber of Commerce Journal* — *Eastern Commerce* — *Oriental Trade Journal* — *Heraldo Mercantile (Mexique)* — *Bolletino della Camera di Commercio et Industria di Torino* — *Actividad (Monterrey)* — *The Anglo-Spanish Trade* — *The New Zealand Journal of Commerce* — *Netherlands Indies Review* — *Chambre de commerce d'Alger: Bulletin* — *Bulletin of The British Chamber of Commerce for Italy* — *Rapport de l'Office de statistique de la République tchécoslovaque* — *Sweden Economic Review*.



LES
PRODUITS
UNIC

SONT

*"toujours
les
meilleurs"*

Montreal Dairy

Avez-vous des travaux d'imprimerie à faire exécuter?

Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre nos prix.

Notre outillage nous permet d'imprimer à très bon compte les livres, revues, journaux, tout aussi bien que les travaux commerciaux.

Adj. Menard

IMPRIMEUR

133, blvd St-Laurent.

Tél. Est 9584



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte Martin Limitée

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

**LE GERANT DES VENTES
RANIME L'ENTHOUSIASME**

par Longue Distance.

L'enthousiasme du samedi commence généralement à tomber vers le milieu de la semaine.

Côté, le gérant des ventes, connaît ses hommes.

C'est à lui qu'ils doivent une grande partie de leur succès et ils adorent tous "Le Patron".

Aux conférences du samedi matin, il les anime de sa présence.

Sa voix les remplit de courage et de résolution. Il sait leur dire juste ce qu'il faut.

Quand leur enthousiasme commence à faiblir vers le milieu de la semaine, Côté sait le ranimer. Dans une conversation de trois minutes il encourage les uns, donne un conseil aux autres et remonte le moral de tous.

Longue Distance rend la chose facile et les tarifs de Station-à-Station bon marché.



Permettez-nous de vous expliquer comment tant d'autres maisons emploient le Longue Distance, avec succès.

ETABLIE EN 1887
JOS. COTE Limitée

QUEBEC
Importateurs et négociants en gros
EPICERIES
BISCUITS, CONFISERIES,
CHOCOLATS, etc.

Loyauté
fait
notre
force



Qualité
fait
notre
excellente

Les cigares "Côté Clear Havana" son garantis
sans rival à prix égaux.

Bureau et magasin de gros:

186 rue Saint-Paul, Québec

6 SUCCURSALES A QUEBEC
Pour tabacs, cigares et articles de fumeurs.

École Polytechnique
DE MONTREAL

**Ingénieur Civil, Ingénieur Chimiste,
Architecte**

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.
Division des Architectes: cinq années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'École Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur
228, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

GENIN, TRUDEAU & CIE
Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce Bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant,
No 9 rue St-Jacques **MONTREAL**
HEURES DE BUREAU: 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.
Correspondance Sollicitée.

BANQUE DE MONTREAL

— Etablie il y a 190 ans —

Capital versé: \$27,250,000

Surplus: \$27,250,000

Profits indivis: \$882,941

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.H.E.

Lt. Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.

M. Harold Kennedy,

M. H. W. Beauclerk,

M. G. K. Fraser

Son Honneur Henry Cockshutt.

M. J. H. Ashdown,

M. E. W. Deatty, C.B.

The Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

Général Sir Arthur Curtis,

G.C.M.G., K.C.B.

M. James Stewart.

The Rt. Hon. Lord Shaughnessy, K.C.V.O.

M. C. H. Hosmer,

M. H. R. Drummond,

M. D. Forbes Angus,

M. Wm. McMaster.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.

Angleterre, Londres: 47 Threadneedle Street, E. C. 2, 9 Waterloo Place, S. W. 1.

France, Paris: Bank of Montreal (France), 6 Place Vendôme.

Etats-Unis, New-York: 64 Wall Street; Chicago: 27 et 29 South LaSalle Street; Spokane, Wash.; San Francisco, British American

Bank (Auxiliaire de la Bank of Montreal).

Mexique, Mexico, Vera Cruz et Pueblo.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique d'Ouest: La Colonial Bank (la Bank of Montreal y a un intérêt).

COLLABORATION

Nous avons contribué au succès d'un grand nombre de nos clients et leur succès fait notre orgueil.

Nous avons fait plus que de contribuer à nous faire des clients désirables, nous nous sommes fait des amis dévoués.

Nous offrons à nos clients non seulement notre travail mais notre entière collaboration.

"Nous sommes à votre service"

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

LA BANQUE NATIONALE

339 succursales et agences au Canada.

Fondée en 1860

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Président de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.

HON. J. NICOL, Trésorier provincial.

E. R. DECARY, Notaire, Vice-Président de la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada.

A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie, Québec.

NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.

A. B. DUPUIS, marchand de gros, Québec.

NAZ. FORTIER, manufacturier de cuir, Québec.

C. E. TASCHEREAU, notaire, Président de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DES RIVIERES, Gérant-Général.

Correspondants dans le monde entier.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900. — Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé: \$5,000,000; Capital versé: \$3,000,000; Fonds de réserve et Profits accumulés: \$1,525,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hormidas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin Limitée, vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur "Lake of the Woods Milling Co." — M. G. M. Bosworth, président "Canadian Pacific Steamships Limited". — L'honorable Nérièse Garneau, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M. Emilien Daooust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Commissaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président "Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: l'honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi. — Vice-Président: L'honorable N. Perodeau, N.P., Ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light Heat & Power Consolidated". — M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Université de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers Limited".

Au Royaume des Tapis

Fondé en 1872

51^{ème} Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs, nous pouvons embellir votre foyer à des prix défiant toute compétition !

Choix insurpassable de marchandises exclusives de qualité garantie dans les plus nouveaux dessins !

FILIATRAULT

SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.

429, blvd Saint-Laurent

Tél. Est 635

MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES,
PLANTES, ETC.



GRATIS

Le nouveau catalogue français pour 1923 sera prêt le 15 janvier. Reservez votre copie en téléphonant immédiatement à MAIN 3036.

ARTICLES et NOURRITURE

pour Volailles, Oiseaux, etc., toujours en magasin.

HECTOR L. DERY

17 à 23 Notre-Dame Est

MONTREAL

GIN MELCHERS CROIX D'OR



Fabriqué à Berthier-ville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt

3 GRANDEURS DE FLACONS: GROS — MOYENS
PETITS

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medicine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.